

A2MB

Société par actions simplifiée au capital de 490 000 euros
Siège social : 549, rue de la haie de la chasse - 77350 LE MEE SUR SEINE
538 047 036 RCS MELUN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 AVRIL 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 55 959,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 55 959,41 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 474 763,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

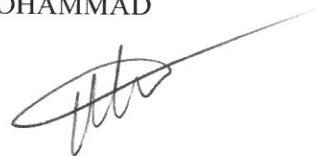
Exercice clos le 31 décembre 2020 : 600 000,00 euros, soit 12,24 euros par titre - dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Akhtar MOHAMMAD



Désignation de l'entreprise : Société A2MB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 549 Rue de la haie de la chass 77350 LE MEE SUR SEINE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 53804703600016 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le. 31122022		N-1 31122021			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	61 489	AO		61 489		61 489	
	Constructions	AP	553 401	AQ	47 175	506 226		533 897	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH		BI					
	TOTAL (II)	BJ	614 890	BK	47 175	567 715		595 386	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	1 076 138	BU		1 076 138		1 046 635	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				4 914	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	56	BY		56		2 435	
	Autres créances (3)	BZ	52 323	CA		52 323		58 854	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	132 004	CG		132 004		376 877	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 704	CI		10 704		2 927	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	1 271 225	CK		1 271 225		1 492 642	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 886 115	IA	47 175	1 838 940		2 088 028	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Copie certifiée conforme
à l'original par le dirigeant

Désignation de l'entreprise : Société A2MB

Néant ☐ *

Designation de l'entreprise :				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :490.000.....)			DA	490 000	490 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	49 000	49 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	418 804	319 346		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	55 959	99 458		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	1 013 763	957 804		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	254	211		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	787 204	1 035 799		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 577	18 994		
	Dettes fiscales et sociales			DY	9 358	70 312		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	2 784	4 908		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	825 177	1 130 224		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 838 940	2 088 028		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Ecart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	825 177	1 130 224	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.